

Le Programme régional de Financement des ASP d'hydraulique agricole 2014-2020

Qu'est-ce que c'est ?

La Région PACA a établi un programme de développement rural pour la période 2014-2020, qui précise le type d'opérations pouvant bénéficier de subventions publiques. Certaines concernent directement les Associations Syndicales à vocation de gestion de réseaux d'hydraulique agricole.

N°	Intitulé opération
4.3.1	Modernisation des infrastructures hydrauliques agricoles et retenues collinaires
4.3.2	Développement de nouveaux réseaux d'irrigation agricole
7.4.2	Modernisation des infrastructures hydrauliques agricoles pour les réseaux « mixtes »
16.5	Opérations coopératives d'amélioration d'utilisation de la ressource en eau et modes de gouvernance

A quoi ça sert ?

Le programme sert à définir le type d'opérations subventionnées, les critères d'éligibilité, le contenu des dossiers.

Qui participe à ce programme ?

- Le Conseil Régional
- L'Europe via le fond FEADER
- Le Conseil Départemental
- L'Agence de l'Eau
- La Préfecture de Région qui s'assure que la légalité des opérations est respectée

Comment faire pour bénéficier des subventions de ce programme ?

1 – Attendre l'ouverture d'un Appel à Proposition de la Région PACA

Chaque année, la Région PACA va lancer des « appels à projets/propositions » sur les opérations du programme. Ces appels sont consultables sur le site internet :

<http://programmes-europeens-2014-2020.regionpaca.fr/appels-en-cours.html>

Les appels se font sur une durée limitée (2 à 3 mois), pendant laquelle il faut être en mesure d'établir un dossier de demande de financement.

2 – Obtenir le dossier de demande

Le dossier sera à retirer auprès du Conseil Régional :
 Direction des Affaires européennes – Service pilotage et accompagnement européen –
 Johann CHASSAING – monprojet europeen@regionpaca.fr – Tel : 04 88 73 78 01

3 – Déposer le dossier de demande d'aide

Le dossier de demande d'aide dûment complété, daté et signé est à remettre en :

1 exemplaire papier à l'adresse suivante :

- Soit par courrier : Hôtel de région

Direction des affaires Européennes - Service de Gestion des Fonds Européens
 27 place Jules Guesde 13 481 Marseille cedex 20

- Soit par dépôt physique : Conseil régional - Grand Horizon

Direction des affaires Européennes - Service de Gestion des Fonds Européens
 11 Bd de Dunkerque 13 002 Marseille

+ 1 exemplaire dématérialisé, par courriel à l'adresse : feder@regionpaca.fr.

Qui peut m'aider à monter le dossier ?

Pour les organismes représentant les ASP et les irrigants :

Organisme	Service	Contact	Tel	mail
FDAS84	Gestion Eau agricole	Mireille BRUN	04 90 23 65 14	fdas.vaucluse@gmail.com
Chambre Régionale Agriculture PACA	Gestion Eau agricole	Noël PITON		npiton@ahp.chambagri.fr
Chambre Régionale Agriculture PACA	Programmes européens	Lionel RODRIGUEZ		lrodriguez@paca.chambagri.fr

Pour les co-financeurs du programme

Financier	Fonds	Contact	Tel	Tel2
Conseil Régional PACA	EUROPE + REGION : Hydraulique agricole	Olivier NALBONNE - Secteur Durance	04 91 57 53 74	rgentili@regionpaca.fr
		Robert GENTILI - Autres secteurs	04 91 57 53 74	onalbone@regionpaca.fr
		Serge INGARGIOLA - SDAF	04 91 57 54 29	singargiola@regionpaca.fr
Conseil Général Vaucluse	DEPARTEMENT : Hydraulique agricole	Franky AUGER	04.32.40.78.69	franky.auger@cg84.fr
Agence de l'eau RMC	10ème PROGRAMME : Bon Etat des Eaux	Jean-Michel CHAZALON	04.26.22.30.88	Jean-Michel.CHAZALON@eaurmc.fr
Région PACA	Programmes européens	Johann CHASSAING	04 88 73 78 01	monprojet europeen@regionpaca.fr